



Casier judiciaire et concour

Par **GREG_old**, le **31/07/2007** à **20:38**

il y a 1 ans et demie j'ai commis des dégradations sur vehicule depuis ce temp je n'est commis aucune autre betise de jeunesse lors de l'affaire je ne suis pa passer devant un juge. lors de l'affaire j'avait 18 ans depuis j'ai passer mon concour pour devenir adjoint de securite dans la police national il m'ont accepter,j'ai signer mon contrat d'engagement je doit normalement rentre en septembre mais je pense qu'il se sont tromper dans ma date de naissance donc au niveau du casier il n'ont rien vue donc j'aimerais savoir meme si il trouve sur mon casier cet affaire malgres quel a etait suivie sans suite renntree et devenir policier? j'ai entendue parler que si j'alais voir le procureure je pouvais faire disparaitre du caszier la conneries donc j'aimerais reelement savoir si c'est possible.

Par **ly31**, le **08/08/2007** à **22:18**

Bonsoir,rnrnJe pense que dans un premier temps, vous pouvez réclamer directement sur internet, un extrait de votre casier judiciaire, celui ci vous sera envoyé directement a votre domicile, je vous communique le site :rnrn<https://www.cjn.justice.gouv.fr>rnrnJe vous souhaite une bonne soiréernrny31